

LE SERVICE PUBLIC DES ÉNERGIES EN CÔTE-D'OR

21 septembre 2017

DOSSIER DE PRESSE

Un nouveau service public
pour des automobilistes branchés

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SOMMAIRE

Communiqué de presse

Mobilité électrique, pour lutter contre le changement climatique

Le SICECO, opérateur de mobilité électrique

Un nouveau service public, le réseau public de bornes de charge pour véhicules électrique en Côte-d'Or

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC POUR DES AUTOMOBILISTES BRANCHÉS

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, construit le réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques en Côte-d'Or. Les travaux d'installation ont commencé en septembre et se poursuivront jusqu'au printemps 2018 pour la première phase.

La mise en service de ce nouveau réseau se fera de manière progressive à partir de novembre 2017.

Un réseau cohérent en Côte-d'Or

Le «Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques» initié par la Région en 2014 préconise la mise en place de plusieurs centaines de bornes de charge sur le territoire de la Bourgogne.

En Côte-d'Or, le SICECO, opérateur du déploiement de ce nouveau service public, a décliné les objectifs régionaux sur son territoire. D'ici 2020, il maillera la Côte-d'Or de bornes positionnées de telle sorte que chaque usager puisse accéder à un réseau optimisé.

La première phase vise à installer une trentaine de bornes. Débutée en septembre, elle se poursuivra jusqu'au début de l'année prochaine. Une densification progressive des bornes est prévue jusqu'en 2020 selon le taux de pénétration du véhicule électrique et l'usage qui sera fait des premières bornes.

Au total, le coût du déploiement (jusqu'en 2020) s'élèverait à 864 000 €. Il est financé à 30 % par le SICECO et les communes qui reçoivent les bornes. L'ADEME, via le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) en prend 30 % à sa charge. Les 40 % restants sont subventionnés par les fonds européens FEDER via la Région.

Un service résolument branché !

Pour ce nouveau service public, le SICECO a développé des technologies modernes et connectées : système de paiement à distance, télégestion, accessibilité et interopérabilité (pouvoir recharger la voiture électrique sur n'importe quelle borne sans devoir souscrire un abonnement spécifique).

Une fois le paiement effectué par carte bancaire sans contact ou téléphone (application dédiée sur smartphone), l'utilisateur pourra se brancher, selon la borne, pour une charge rapide (15-20 minutes pour recharger 120-150 km) à 7 €, une charge normale (30-40 minutes pour 120-150 km) à 5 € ou une charge de nuit (8-10 heures) à 3 €.

CONTACT PRESSE : Nathalie Blanc - nblanc@siceco.fr - 03 80 50 85 09 - 06 73 49 96 18

SICECO - Territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.



INFO +

Une synergie bourguignonne

Le SICECO s'est associé à ses trois homologues bourguignons afin de créer un réseau cohérent sur le territoire de la Région.

Ensemble, ils ont répondu aux appels à projet de l'ADEME et de la Région. Ils se sont rassemblés dans un groupement d'achats afin de disposer du même matériel ainsi que des mêmes outils de pilotage.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE, POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le marché du véhicule électrique est en constante augmentation notamment grâce aux dispositifs gouvernementaux qui encouragent la mobilité durable.

Des mesures nationales visant à promouvoir la mobilité électrique

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi dite LTECV) du 17 août 2015 a consacré toute une série de mesures visant à développer la mobilité électrique. En effet, ce type de véhicule limiterait l'émission de gaz à effet de serre et le rejet de polluants dans l'air. Ainsi, la loi propose des aides à l'installation des infrastructures de charges ou à l'achat des véhicules.

Concernant les bornes de charges, le gouvernement en prévoit 7 millions d'ici 2030 sur le territoire national.

Le schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques

Dans le cadre du développement des véhicules électriques, le Conseil régional de Bourgogne publie en 2014 un « *Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de charge pour véhicules électriques* ». Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, qui a participé, tout comme les trois autres syndicats d'énergies bourguignons, à l'élaboration de ce schéma, a été désigné pour mettre en œuvre ce déploiement en Côte-d'Or. Ce nouveau service public comprend la création, l'entretien et l'exploitation de ces infrastructures.

Ce document permet un déploiement coordonné et cohérent des systèmes de charge interopérables en Bourgogne. Tout en intégrant les exigences des réseaux électriques, il s'appuie sur des perspectives raisonnables du nombre de véhicules électriques.

2 400



NOMBRE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN CÔTE-D'OR EN 2025 PRÉVUS DANS LE SCHÉMA DE COHÉRENCE RÉGIONAL DE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Des ventes en progression constante

En France, sur les deux derniers mois, 3 692 véhicules électriques (particuliers et utilitaires) ont été immatriculés soit une hausse de 34,6 % par rapport à l'année précédente sur la même période.

En Bourgogne-Franche-Comté, plus particulièrement, on compte 135 nouvelles immatriculations pour des véhicules électriques (particuliers et utilitaires) soit une augmentation de 64 %. Les véhicules hybrides rechargeables sont également en progression (189 immatriculations cet été contre 112 l'année précédente). (Source Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique)

Du 1^{er} janvier 2010 au 31 août 2017, 3 916 voitures électriques ont été immatriculées en Bourgogne-Franche-Comté, dont 960 en Côte-d'Or.

LE SICECO, OPÉRATEUR DE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Fort de son expertise en matière de réseaux et directement concerné par l'installation des infrastructures de charge (il a vocation à réaliser les travaux d'extension du réseau électrique nécessaires à l'installation des bornes), le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, devient en 2015 le maître d'ouvrage du déploiement du réseau public de bornes de charge sur son territoire. Il s'engage à déployer sur la période fin 2017 - début 2018 une infrastructure de charge permettant d'offrir un point de recharge tous les 40 kilomètres en Côte-d'Or.

Construire un réseau cohérent sur le territoire

Le SICECO insiste sur un déploiement raisonnable et progressif de l'infrastructure de charge afin de garantir la cohérence entre les investissements publics et l'évolution attendue des besoins réels des utilisateurs. Le choix des implantations tiendra compte du schéma élaboré par la Région mais aussi des projets de bornes privés.

Les usagers pourront bénéficier d'un réseau optimisé garantissant la disponibilité d'un point de charge proche et bien dimensionné.

La première phase de déploiement concerne 20 à 30 bornes qui seront installées fin 2017, début 2018.

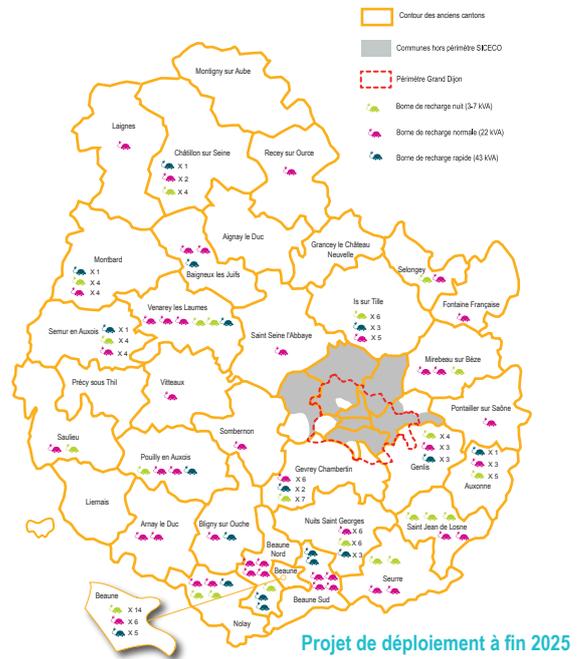
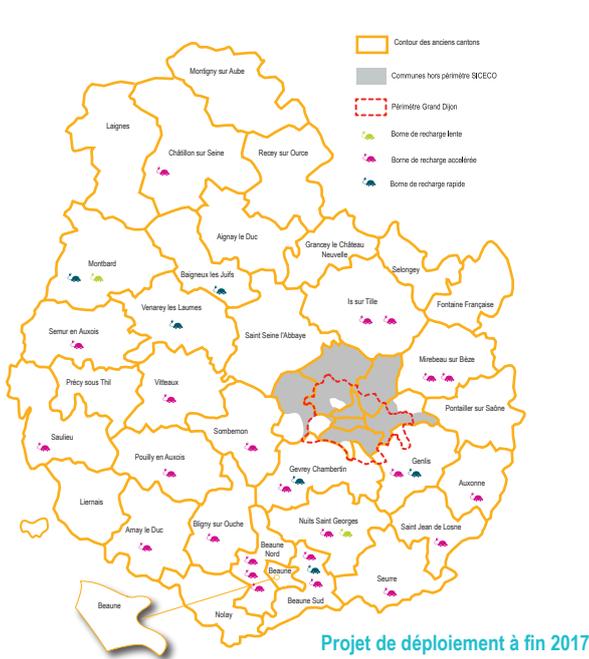


ACHAT GROUPÉ

Pour la mise en œuvre du réseau, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, a constitué, avec les 3 autres syndicats d'énergies bourguignons, un groupement de commandes pour l'achat, l'installation, la maintenance et l'exploitation des bornes.

Coordonné par le syndicat d'énergie de l'Yonne (SDEY), ce groupement d'achats vise à organiser la cohérence du réseau et à obtenir les meilleurs prix auprès des entreprises prestataires.

L'entreprise EFACEC-PENTAIR a été retenue pour fournir les bornes tandis que SPIE se chargera de l'installation, de l'entretien et de la maintenance.



Un déploiement subventionné

Pour déployer ce nouveau service public, le SICECO bénéficie des aides de l'ADEME à travers le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) à une hauteur maximum de 189 000 € et de la Région dans le cadre des fonds FEDER à hauteur de 312 000 €.

864 000 €

COÛT DU DÉPLOIEMENT TOTAL (2017 - 2020)



UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC LE RÉSEAU PUBLIC DE BORNES DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN CÔTE-D'OR

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, met à disposition des usagers un service en libre-service leur permettant de recharger, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, leur véhicule électrique ou hybride rechargeable.

La borne « Mobilité électrique »

Afin de prendre en compte la diversité des caractéristiques techniques des véhicules concernés, le SICECO a fait le choix d'implanter plusieurs types de charges sur son territoire :

- la borne rapide (1 point de charge) permet de recharger 120-150 km en 15-20 minutes
- la borne normale (2 points de charge) permet de recharger 120-150 km en 30-40 minutes
- la borne de nuit (1 point de charge) permet de recharger 120-150 km en 8-10 heures



Effectuer une charge

Tout utilisateur de véhicule électrique peut accéder aux bornes de charge du réseau sans déclaration préalable. Le paiement se fait à la recharge par carte bancaire ou téléphone portable. La carte bancaire ou le téléphone débloquera l'accès à la prise de la borne et les usagers pourront ainsi se brancher. Cette procédure sera rappelée sur les bornes.

Quels tarifs ?

Les tarifs sont fixés par type de borne et forfaitairement :

Borne rapide	7 €
Borne normale	5 €
Borne de nuit	3 €

Assistance

0 970 830 213 ou info-usager.silence@spie.com
pour signaler toute anomalie ou tout dysfonctionnement du système de charge

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 680 communes et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Territoire du SICECO

